

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Paris, le 07 avril 2025

Monsieur le Député,

Vous avez appelé mon attention, conjointement avec 62 autres députés, par courrier du 27 janvier 2025, sur la situation de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), à la suite de l'adoption par le Parlement israélien, le 28 octobre 2024, de deux lois visant à interdire les activités de l'agence dans les Territoires Palestiniens Occupés.

Je vous confirme que la France se mobilise en faveur de l'UNRWA et de son action. Depuis plus de 70 ans, l'Office joue un rôle cardinal dans la fourniture des biens et services essentiels aux réfugiés palestiniens en Cisjordanie, à Jérusalem-Est et à Gaza, ainsi que dans les pays qui les accueillent – au Liban, en Jordanie et en Syrie. L'UNRWA est en première ligne pour porter secours à la population civile palestinienne, et la France rend hommage aux travailleurs humanitaires et aux personnels de l'UNRWA décédés dans l'exercice de leurs fonctions.

La reprise des combats à Gaza représente un retour en arrière dramatique pour la population gazaouie, à nouveau prisonnière de la violence et privée d'aide humanitaire, pour les otages et pour la région tout entière. La France a condamné la reprise des frappes et des opérations israéliennes, ainsi que la suspension de l'aide, et appelle à un retour immédiat au cessez-le-feu.

La France a également appelé Israël à préserver l'action indispensable de l'Office, à respecter ses obligations internationales ainsi que les privilèges et immunités de l'UNRWA. Le Ministre de l'Europe et des Affaires étrangères a demandé aux autorités israéliennes de ne pas faire appliquer les lois sur l'UNRWA. Cette demande a été relayée avec nos partenaires européens. Lors de mes entretiens téléphoniques avec M. Benjamin NETANYAHOU, j'ai réitéré cette demande pour que l'acheminement d'une aide massive à la population de Gaza soit garanti et facilité. Là encore, le personnel de l'UNRWA, en lien avec le PAM et l'OMS, joue tout son rôle.

La France s'est mobilisée au Conseil de sécurité des Nations Unies dès le 7 octobre, suite aux attentats barbares du Hamas. Nous appelons toutes les parties au conflit, y compris Israël, à garantir le plein accès de l'aide humanitaire, conformément au droit international. Plusieurs ordonnances de la Cour internationale de Justice (CIJ) l'ont exigé.

Une réunion d'urgence du Conseil de sécurité sur l'UNRWA s'est tenue le 28 janvier, en présence de son Commissaire général : la France lui a réitéré son soutien et son engagement, en appelant à poursuivre les réformes nécessaires à la mise en œuvre des recommandations du rapport indépendant coordonné par Catherine COLONNA, rapport dont vous soulignez qu'il atteste le rôle indispensable de l'UNRWA.

La France a également coparrainé la résolution 79/232 de l'Assemblée générale des Nations Unies, présentée par la Norvège, adoptée le 19 décembre 2024, qui sollicite un nouvel avis consultatif de la Cour internationale de Justice relatif aux « Obligations d'Israël en ce qui concerne la présence et les activités de l'Organisation des Nations Unies, d'autres organisations internationales et d'États tiers dans le Territoire palestinien occupé et en lien avec celui-ci ». La France participera à cette procédure consultative en remettant un exposé écrit à la CIJ.

La France est un partenaire historique de l'UNRWA, dont elle reste l'un des principaux bailleurs, avec 39 millions d'euros pour 2024. La France s'est engagée, lors de la Conférence du Caire du 2 décembre 2024, à une nouvelle contribution de 20 millions d'euros pour l'UNRWA en 2025.

La position de la France est constante : seul l'établissement de deux États, vivant côte à côte, en paix et en sécurité, ayant l'un et l'autre Jérusalem pour capitale, permettra d'apporter une paix juste et durable aux Israéliens comme aux Palestiniens, et de garantir la stabilité de la région. C'est pour avancer sur la voie de la solution à deux États que l'Assemblée générale des Nations Unies a confié à la France et à l'Arabie saoudite la coprésidence, en juin prochain, d'une conférence internationale à New York pour la mise en œuvre de cette solution.

Je continuerai à appeler les Israéliens et les Palestiniens à emprunter la seule voie qui leur garantira un avenir de paix et de sécurité pour tous.

Vous laissant le soin de porter cette réponse à la connaissance des cosignataires de votre courrier, je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Emmanuel MACRON
Président de la République